

LE CAMP DE COMPIEGNE

Laurent Join est l'auteur d'une étude sur le camp d'internement de Compiègne. Ses premières recherches sur ce camp de transit de la Seconde Guerre mondiale ont donné lieu à un colloque organisé par la Société d'Histoire moderne et contemporaine de Compiègne, et ont été publiées dans les Annales historiques compiègnoises. Il a ensuite rédigé un texte avec Sabine Peiffert qui est paru dans La Revue historique.

REFLEXES : Peux-tu rapidement nous expliquer ce qu'est la camp d'internement de Compiègne ? Laurent Join : Ce camp appartient à tout un réseau de camps ou de lieux d'internement qui, pendant l'occupation de la France, ont servi de lieux de transit lors de la déportation de dizaines de milliers de personnes. Il y a donc toute une série de camps dont Compiègne est l'un des pôles essentiels. Sur 139 000 déportés partis de France, 49 000 sont passés par Compiègne.

Tu dis que c'était un camp de transit. Quel rôle jouait ce type de camp ? Un camp de transit, c'est « une étape entre la prison d'où l'on vient et le camp où l'on va ». Ceci explique que les durées d'internement aient été relativement courtes au camp de Compiègne : un mois en moyenne. Après leur internement à Compiègne, la plupart des prisonniers étaient transférés dans des camps de concentration allemands ou dans des camps d'extermination situés en Pologne. La majorité des détenus de Compiègne sont partis pour le camp de Buchenwald. Mais on trouve d'autres destinations. Les femmes ont été déportées vers Ravensbrück. Les premiers convois de Juifs sont partis de Compiègne vers Auschwitz.

Quelle était la spécificité du camp de Compiègne ? Elle tenait à sa fonction. Compiègne fut de loin le premier centre de déportation des prisonniers politiques. Le second élément de cette spécificité relevait de son statut. Ce fut le seul camp de transit en France à n'avoir jamais dépendu que de l'administration allemande. En effet, les autres camps, comme celui de Drancy ont tous été, au moins momentanément, gérés par les autorités françaises. Compiègne au contraire, du début en 1941 jusqu'à 1944 fut géré par les autorités allemandes. Il y a un autre cas avec le camp de Struthof en Alsace mais c'était un camp ayant un statut différent : c'était un camp de concentration et il était situé en zone annexée par l'Allemagne.

Pourquoi et comment ce camp a-t-il été installé à Compiègne ? Ce camp se situe dans un faubourg de Compiègne, qui à l'époque s'appelait Royallieu. Il forme un quadrilatère de 400 mètres de côté. Ce camp a été mis en place par les Allemands qui ont utilisé une architecture militaire qui existait depuis la veille de la Première Guerre mondiale : les casernes de Royallieu. Ces casernes ont d'abord servi de camp pour les prisonniers français et britanniques avant de devenir à partir du 22 juin 1941 un camp d'internement. Cette date est importante car elle correspond au moment où l'Allemagne nazie déclencha une opération contre l'Union soviétique. À partir de ce moment-là, les services d'occupation allemands eurent un besoin croissant de camps de détention et d'internement et les casernes de Royallieu devinrent le Frontstalag 122.

Qui étaient les internés ? Il y avait différentes catégories d'internés dont la plus nombreuse à Compiègne était celle des prisonniers politiques. Environ 70% des internés étaient soit des « politiques », selon la détermination utilisée par les nazis, c'est-à-dire des communistes, soit des « résistants », ce qui désigne les résistants non communistes. Il y avait aussi des déportés « raciaux » : essentiellement des Juifs. Ils représentaient environ 12% de la population des internés. Les Juifs furent internés à Compiègne surtout au début de l'occupation ; par la suite, ils étaient plus systématiquement envoyés dans le camp de Drancy. Il y avait aussi dans le camp de Compiègne des « droits communs », ils représentaient environ 8% des internés. Ces « droits communs » jouaient un rôle important dans l'administration du camp. Enfin, il y avait 8 à 9% d'otages pris dans des rafles organisées par les nazis.

D'où venaient les internés ? Il y avait une extrême diversité des lieux d'origine. La plupart des internés furent transférés à Compiègne après une première incarcération dans les principaux centres de détention du pays : Montluc à Lyon, la prison Saint-Pierre à Marseille, Fresnes, etc. Les internés arrivaient bien souvent à Compiègne après un voyage pénible. Une mise en scène wagnérienne et cynique les attendait à leur arrivée. Le processus de déshumanisation commençait alors. Après une première nuit passée au camp, les détenus étaient incorporés selon un processus qui traduisait une profonde volonté d'ôter à tout être humain sa dignité. Après un appel très long sur la place centrale du camp, les détenus recevaient une couverture, une gamelle, un peu de confiture et 200g de pain. Cette volonté de déshumaniser passait également par la mise en place d'une visite médicale humiliante où les êtres les plus faibles étaient éliminés du camp. Puis on remettait aux internés un matricule, ils devenaient alors des numéros. Les bagages étaient fouillés, et les effets personnels bien souvent confisqués.

Comment les internés étaient-ils répartis dans le camp ? Il y avait un cloisonnement du camp avec différents secteurs correspondant aux différentes catégories de détenus. La partie la plus importante et la plus stable était celle réservée aux détenus politiques, elle occupait une douzaine de bâtiments. À côté de ces « politiques » il y avait les détenus étrangers, américains et russes qui étaient internés dans des bâtiments spéciaux. Les Juifs étaient à l'écart, ils subissaient les conditions d'internement les plus dures. Le secteur juif était séparé du reste du camp par une double palissade qui les privait de tout contact avec les autres détenus. Les femmes étaient elles aussi isolées dans une partie du camp sans aucune possibilité de contact avec les détenus masculins.

Quelles étaient les structures d'internement ? Une fois incorporés, les internés étaient soumis à l'ordre du camp. Ils étaient peu en contact avec les Allemands, sauf lors des appels du matin et du soir. Cependant il existait bien une structure d'internement nazie. Il y avait le commandant du camp qui était directement relié au service de sécurité allemand à Paris. Il était flanqué de ses adjoints : trois Oberlieutenants, quatre Hauptmänner, trois Sonderführer et trois adjudants. Cette structure disposait d'un certain nombre de gardiens SS chargés de la surveillance. Mais les Allemands se déchargeaient de la plus grande part de la gestion quotidienne du camp sur un certain nombre de détenus dont ils faisaient des petits chefs, des « kapos ». Ces « kapos » étaient investis de responsabilités dans un système d'auto-administration du camp. Les détenus de droit commun faisaient souvent partie de cette structure en contact direct avec les autorités allemandes.

Quelles étaient les conditions de vie ? Elles étaient déplorables. Pourtant Robert Antelme, depuis l'enfer de Buchenwald, s'écriait après être passé par Compiègne : « Le paradis Compiègne ». En effet, le malheur absolu relègue toute autre expérience aussi pénible fut-elle au rang de drame secondaire. À Compiègne, camp de transit, les conditions d'internement n'ont jamais été aussi dures que dans les camps de concentration et d'extermination. Elles ont été toutefois assez effroyables pour conduire les internés vers la déchéance physique et morale, vers l'humiliation et l'avilissement permanent, et pour certains d'entre eux vers la mort. Les conditions de détention répondaient aux impératifs d'une politique de dégradation systématique de l'individu. La vie quotidienne se déroulait dans la plus pénible promiscuité. Dans les chambres, l'entassement était la règle. L'hygiène y était déplorable. On comptait par exemple cent lavabos pour tout le camp. Ceci s'accompagnait d'une pénurie alimentaire organisée : les rations distribuées ne fournissaient pas l'apport calorique nécessaire à l'organisme.

Y avait-il une possibilité de s'évader ? Et cela s'est-il produit ? Effectivement, il y a eu de multiples tentatives d'évasion, on en recense environ 120. Beaucoup ont échoué. Parmi celles qui ont réussi, il y en a une particulièrement spectaculaire qui eut lieu le 22 juin 1942. 19 hommes du camp, des « politiques » s'évadèrent par un tunnel qu'ils avaient creusé sous les murs de l'enceinte du camp durant des semaines. À l'extérieur, des FTP les attendaient.

Combien de déportés sont passés par Compiègne ? 49 860 déportés sont partis de Compiègne. 54 convois déportant en moyenne un millier de personnes à chaque fois ont quitté Compiègne entre mars 1942 et août 1944. Ces convois sont de plus en plus nombreux au fil des années : 5 en 1942, 22 en 1943, 27 en 1944. Les destinations de ces convois sont les camps de concentration de Buchenwald (16 convois), Mauthausen (8 convois), Ravensbrück (5 convois), etc. D'autres convois plus rares partent vers les camps d'extermination d'Auschwitz. En moyenne le transport durait 3 à 4 jours, les déportés étaient entassés dans des wagons à 80 ou 100, sans eau ni vivres suffisantes, souillés par leurs propres déjections. La mortalité dans ces convois était élevée et atteignait parfois un niveau effrayant, comme ce convoi parti de Compiègne le 2 juillet 1944 ; on l'a appelé le « train de la mort ». Sur 2166 déportés acheminés vers les camps de concentration, 536 d'entre eux ont péri pendant le voyage allant de Compiègne à Dachau.

Pourquoi t'es-tu intéressé au camp de Compiègne ? Mon intérêt pour ce camp est venu avec la lecture d'un ouvrage de Jorge Semprun intitulé *Le grand voyage*. Dans cette autobiographie romancée, il évoque son passage à Compiègne. Ce livre m'a donné l'idée de creuser l'histoire de ce camp. On a l'habitude de passer devant des lieux qui sont chargés d'histoire sans pour autant s'y intéresser véritablement. Pourtant, il y a là une page très importante et dramatique de notre histoire qui s'est écrite. J'ai eu envie d'aller fouiller dans ce passé de Compiègne.

Comment se fait-il que l'on ait mis autant de temps avant de parler et d'écrire sur ces camps d'internement français ? L'histoire des camps d'internement en France a mis du temps à se faire parce qu'elle dérange. Elle met en évidence les responsabilités du régime de Vichy mais aussi de tout un appareil d'État qui a collaboré à la persécution raciale et à la répression de militants politiques. Cette histoire constitue un contre-pied au mythe héroïque d'une France résistante. Depuis quelques années des auteurs comme Anne Grynberg ou Denis Peschanski lèvent enfin le voile sur cette période et montrent ce

qu'était la réalité des camps d'internement en France. Pour donner un exemple de cette difficulté qu'il y a à faire l'histoire des camps de la honte, on peut citer une anecdote : celle du film d'Alain Resnais. En 1955, lorsque ce cinéaste tourne Nuit et brouillard apparaît dans des plans du film un képi de policier français. On lui demande de l'effacer parce que cela était jugé contraire à l'intérêt national. Il y a bien une véritable difficulté à faire l'histoire de ces camps.
